

## **DEC202077PDT**

### **Décision portant nomination de Mme Cécile MICHEL aux fonctions de chargée de mission**

#### **LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

#### **DECIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

Mme Cécile MICHEL, Directrice de recherche de classe exceptionnelle, est nommée chargée de mission auprès du président-directeur général pour la Mission à l'intégrité scientifique du 01/01/2021 au 31/12/2022.

Sa mission a pour objet de traiter spécifiquement des allégations au sein de la Mission à l'intégrité scientifique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Cécile MICHEL demeure affectée à l'UMR7041.

##### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2020

Le Président-directeur général  
Antoine Petit

